

Procès-verbal de la **9<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Draveurs, tenue au à l'école secondaire du Versant situé au 808, boul. de la Cité à Gatineau (Québec), le **lundi 8 avril** à compter de **20 h**, sous la présidence du président, monsieur Julien Croteau.

**PRÉSENCES:**

Monsieur Julien Croteau, président

Mesdames Diane Charbonneau, Francine Diotte, Rachelle Laporte, Josée Lavigne, Andrée Sirois et messieurs Jean-Marc Béliveau, Michel Choquette, Robert Desjardins, Gilbert Jolin, Paul Loyer, Claude Monfils, Pierre Montreuil, Michel Parenteau, Robert Paquet, Richard Quinn, Normand Sylvestre, Benoit Tessier et Donald Verrette, commissaires.

Madame Nancy Desaulniers, commissaire représentante du comité de parents et monsieur Jean-Luc Céré, commissaire représentant du comité de parents.

Monsieur Bernard Dufourd, directeur général, madame Julie Laberge, directrice générale adjointe et monsieur Yvon Landry, directeur et secrétaire général.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Madame Josée Baulne, chef de secrétariat, madame Chantal Patrice, directrice du Service des ressources matérielles et monsieur Pascal Proulx, directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport.

**ABSENCES MOTIVÉES :**

Madame Marie-France Gagnon et monsieur Paul Morin, commissaires

**CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION**

Le président constate qu'il y a quorum, déclare la séance ouverte et invite les membres à un moment de réflexion.

Le président souligne les absences motivées des commissaires madame Marie-France Gagnon et monsieur Paul Morin.

**C135-1304 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Monfils que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 9.a. : Appui à la «Coalition priorité à l'éducation».

Adoptée à l'unanimité

### **C136-1304 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 MARS 2013**

IL EST PROPOSÉ par madame Rachelle Laporte que le procès-verbal de la séance tenue le 11 mars 2013 soit approuvé tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

### **PAROLE AU PUBLIC**

**Le président** rappelle les consignes concernant la parole au public notamment que les intervenants doivent s'adresser à la présidence, éviter la répétition des doléances et s'en tenir à l'intérieur de 3 minutes pour présenter leurs points.

**Mesdames Marie-Josée Poirier et Isabelle Larocque** font état de leur mécontentement concernant le statu quo dans l'appartenance d'une partie du secteur Mont-Luc au territoire de l'école Polyvalente Le Carrefour. Elles déposent une pétition à cet effet et disent déplorer l'absence d'une visite à cette dernière école par les élèves de 6<sup>e</sup> année concernés fréquentant l'école du Vallon.

**Madame Mireille David** fait état de revendications d'un groupe de parents de la *zone bleue* de l'école de l'Escalade dont les enfants seront relocalisés à l'école des Trois-Saisons l'an prochain. Elle présente la demande des parents à l'effet que l'école de l'Escalade puisse devenir un point d'embarquement et de débarquement pour ces élèves afin d'accommoder les parents en terme de service de garde notamment.

**Monsieur Mouvab Belahbib** du 33, rue de Saturne, à Gatineau, fait part de sa déception face au refus du directeur général de le recevoir de même que des membres du groupe qu'il représente pour faire le point sur les méthodes d'embauche des enseignants et des suppléants. Il fait part de démarches légales en cours présentement concernant cette situation.

**Madame Patricia Mailloux** informe les membres du conseil qu'à l'issue d'une visite de 1113 maisons dans le secteur de l'école de Touraine, quelque 620 personnes présentes ont signé une pétition contre l'établissement d'édifices de cycle à cette école. Elle fait part du danger à la sécurité des élèves qui devront traverser la rue des Flandres, une artère routière importante qui ne comporte pas de trottoir. Elle précise également que le député monsieur Marc Carrière a été informé de la situation.

**Madame Sophie Bertrand**, parent de l'école L'Équipage, souligne son opposition au transfert des élèves de 6<sup>e</sup> année vers l'école Polyvalente Le Carrefour.

**Madame Renée Lacroix**, parent d'un élève de l'école Sainte-Élisabeth qui sera transféré à l'école de Touraine, informe les commissaires qu'elle a déposé une mise en demeure à la commission scolaire pour exiger que cette dernière se ravise par rapport à cette décision.

**Madame Marie-Claude Otis** dit se questionner sur le fait que les membres du conseil des commissaires n'aient pas tous été informés du dépôt d'une pétition de 800 noms de personnes s'opposant aux changements de territoires.

**Madame Sylvie Goneau**, conseillère municipale à Gatineau, fait état du sentiment d'appartenance très fort qui existe dans le secteur de l'école de l'Escalade. Elle dit tendre la main aux représentants de la commission scolaire afin qu'il y ait une collaboration soutenue à l'avenir surtout face aux développements résidentiels importants qui s'en viennent.

**Le président** fait état du processus ayant débuté il y a un an concernant la répartition de la clientèle et la mise à jour de la politique touchant la gestion des surplus, processus ayant permis la participation de 1640 parents dans le cadre de 8 séances de consultation publique.

**Monsieur François Bolduc**, parent de l'école l'Équipage, fait part de son indignation de ne pas avoir été informé que sa fille fréquenterait éventuellement l'école Polyvalente Le Carrefour en 6<sup>e</sup> année.

**Mesdames Isabelle Charrette et Sophie Bertrand** font également part de leur opposition au transfert des élèves de 6<sup>e</sup> année vers une école secondaire.

**Madame Josette Richard** demande que le conseil des commissaires retarde ses décisions d'une année.

### **AVIS DE SUIVI DU 11 MARS 2013**

La Direction générale fait part des dix-neuf (19) avis de suivi de la séance du 11 mars 2013.

### **C137-1304 MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR / PLANIFICATION DE LA RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE**

IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur Julien Croteau, que l'ordre du jour soit modifié afin de permettre, préalablement à l'adoption de la planification de la répartition et de la clientèle scolaire préscolaire, primaire 2013-2014 à 2017-2018 et secondaire 2013-2014 à 2022-2023, l'adoption de résolutions distinctes pour les changements de territoires d'écoles, l'institution d'édifices à cycles et le transfert des classes de 6<sup>e</sup> année de l'école L'Équipage.

Le président demande le vote.

Adoptée à la majorité

### **C138-1304 DÉPLACEMENT DES TROIS CLASSES DE 6<sup>e</sup> ANNÉE DE L'ÉCOLE L'ÉQUIPAGE**

CONSIDÉRANT l'analyse des données démographiques de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT les travaux menés par la direction de la commission scolaire dans le cadre de l'analyse des données démographiques;

CONSIDÉRANT le constat d'une augmentation moyenne de 218 élèves par année principalement dans le secteur des Collines et dans le secteur de l'Aéroport;

CONSIDÉRANT le constat d'une augmentation moyenne de 124 élèves par année à partir de 2015-2016 au secteur secondaire;

CONSIDÉRANT qu'après analyse des surplus de clientèle prévus à l'école L'Équipage, le déplacement des 3 classes de 6<sup>e</sup> année vers l'école Polyvalente Le Carrefour soit le scénario le plus approprié pour assurer la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT que la nouvelle école de Cantley ne sera pas disponible pour l'année scolaire 2013-2014;

CONSIDÉRANT que les prévisions à moyen et à long terme sont à l'effet qu'il y aura suffisamment de clientèle pour alimenter l'école de Touraine et ainsi partager les cycles entre ses deux édifices;

CONSIDÉRANT qu'il faille déplacer des groupes d'élèves de l'école Sainte-Élisabeth;

CONSIDÉRANT les surplus de clientèle constatés dans l'ensemble des groupes de l'école de l'Escalade et que ces surplus justifient la formation de nouveaux groupes complets de même niveau;

CONSIDÉRANT la vérification des adresses de domicile des élèves inscrits à l'école de l'Escalade;

CONSIDÉRANT que la proposition de parents de l'école de l'Escalade de faire de l'édifice Lavictoire un annexe de l'école de l'Escalade pour y recevoir le préscolaire ne peut être réalisée en raison notamment de contraintes architecturales et de distance;

CONSIDÉRANT qu'il y aura suffisamment de clientèle pour procéder à l'ouverture de l'édifice Lavictoire, annexer cet édifice à l'école des Trois-Saisons et partager les cycles entre les deux édifices;

CONSIDÉRANT que la consultation publique effectuée à l'automne 2012 par la commission scolaire a permis de privilégier la stabilité comme premier critère dans la redéfinition des territoires des établissements afin d'assurer la réussite d'un plus grand nombre d'élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Charbonneau de déplacer les trois classes de 6<sup>e</sup> année de l'école l'Équipage vers l'école Polyvalente Le Carrefour.

Adoptée à l'unanimité

### **C139-1304 INTÉGRATION DE L'ÉDIFICE LAVICTOIRE À L'ÉCOLE DES TROIS-SAISONS**

CONSIDÉRANT la résolution C138-1304.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Choquette d'intégrer l'édifice Lavictoire à l'école des Trois-Saisons et de partager les cycles entre les deux édifices.

Adoptée à l'unanimité

### **C140-1304 INSTITUTION D'ÉDIFICES DE CYCLES À L'ÉCOLE DE TOURAINÉ**

CONSIDÉRANT la résolution c138-1304.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre d'instituer des édifices de cycles à l'école de Touraine.

Le président demande le vote.

Adoptée à la majorité

**DISSIDENCE :** Messieurs Robert Desjardins, Paul Loyer, Claude Monfils et Michel Parenteau enregistrent leur dissidence.

### **C141-1304 CHANGEMENT DE TERRITOIRE DE L'ÉCOLE SAINTE- ÉLISABETH**

CONSIDÉRANT la résolution C138-1304.

IL EST PROPOSÉ par madame Andrée Sirois que les élèves du 1<sup>er</sup> cycle du bassin de l'école Sainte-Élisabeth proposé pour un changement de territoire soient intégrés au territoire de l'école de Touraine.

Le président demande le vote.

Adoptée à la majorité

**DISSIDENCE :** Messieurs Jean-Marc Béliveau, Robert Desjardins et Michel Parenteau enregistrent leur dissidence.

### **C142-1304 CHANGEMENT DE TERRITOIRE DE L'ÉCOLE DE L'ESCALADE**

CONSIDÉRANT la résolution C138-1304.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Benoit Tessier que les élèves du préscolaire et du premier cycle du bassin de l'école de l'Escalade proposé pour un changement de territoire soient intégrés au territoire de l'école des Trois-Saisons.

Le président demande le vote.

Adoptée à la majorité

**DISSIDENCE** : Messieurs Robert Desjardins et Michel Parenteau enregistrent leur dissidence.

**C143-1304 PLANIFICATION DE LA RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE 2013-2014 À 2017-2018 ET SECONDAIRE 2013-2014 À 2022-2023**

CONSIDÉRANT l'analyse des données démographiques de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT les travaux menés par la direction de la commission scolaire dans le cadre de l'analyse des données démographiques;

CONSIDÉRANT le constat d'une augmentation moyenne de 218 élèves par année principalement dans le secteur des Collines et dans le secteur de l'Aéroport;

CONSIDÉRANT le constat d'une augmentation moyenne de 124 élèves par année à partir de 2015-2016 au secteur secondaire;

CONSIDÉRANT qu'après analyse des surplus de clientèle prévus à l'école L'Équipage, le déplacement des 3 classes de 6<sup>e</sup> année vers l'école Polyvalente Le Carrefour soit le scénario le plus approprié pour assurer la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT que la nouvelle école de Cantley ne sera pas disponible pour l'année scolaire 2013-2014;

CONSIDÉRANT que les prévisions à moyen et à long terme sont à l'effet qu'il y aura suffisamment de clientèle pour alimenter l'école de Touraine et ainsi partager les cycles entre ses deux édifices;

CONSIDÉRANT qu'il faille déplacer des groupes d'élèves de l'école Sainte-Élisabeth;

CONSIDÉRANT les surplus de clientèle constatés dans l'ensemble des groupes de l'école de l'Escalade et que ces surplus justifient la formation de nouveaux groupes complets de même niveau;

CONSIDÉRANT la vérification des adresses de domicile des élèves inscrits à l'école de l'Escalade;

CONSIDÉRANT que la proposition de parents de l'école de l'Escalade de faire de l'édifice Lavictoire un annexe de l'école de l'Escalade pour y recevoir le préscolaire ne peut être réalisée en raison notamment de contraintes architecturales et de distance;

CONSIDÉRANT qu'il y aura suffisamment de clientèle pour procéder à l'ouverture de l'édifice Lavictoire, annexer cet édifice à l'école des Trois-Saisons et partager les cycles entre les deux édifices;

CONSIDÉRANT que la consultation publique effectuée à l'automne 2012 par la commission scolaire a permis de privilégier la stabilité comme premier critère dans la redéfinition des territoires des établissements afin d'assurer la réussite d'un plus grand nombre d'élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Rachelle Laporte d'adopter le document intitulé « Planification de la répartition de la clientèle préscolaire, primaire 2013-2014 à 2017-2018 et secondaire 2013-2014 à 2022-2023 » et que tous les considérants fassent partie de la présente résolution.

Le président demande le vote.

Adoptée à la majorité

**DISSIDENCE** : Messieurs Paul Loyer et Michel Parenteau enregistrent leur dissidence.

**C144-1304 DÉROGATION À LA POLITIQUE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION ANNUELLE DES ÉLÈVES (PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE, SECONDAIRE) / DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE AUTRE ÉCOLE**

CONSIDÉRANT que la résolution C143-1304 « Planification de la répartition et de la clientèle scolaire préscolaire, primaire 2013-2014 à 2017-2018 et secondaire 2013-2014 à 2022-2023 » confirme le transfert d'une partie de territoire de l'école de l'Escalade vers l'école des Trois-Saisons et le transfert d'une partie de territoire de l'école Sainte-Élisabeth vers l'école de Touraine à compter de l'année scolaire 2013-2014;

CONSIDÉRANT que l'article 7.3 de la politique « *Admission et d'inscription annuelle des élèves (préscolaire-primaire, secondaire)* » est à l'effet que l'ordre d'acceptation des demandes d'inscription dans une autre école (en tenant compte de la date et de l'heure de la réception de la demande) place en premier lieu l'élève qui change d'école suite à une redéfinition des territoires;

CONSIDÉRANT la possibilité que de nombreux parents concernés par les changements de territoire aux écoles précitées adressent une demande d'inscription dans une autre école et se présentent à l'école en même temps dès le mardi 9 avril 2013 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Parenteau.

QU'exceptionnellement pour les changements de territoire des écoles de l'Escalade et Sainte-Élisabeth, de déroger à l'article 7.3 de la politique « *Admission et d'inscription annuelle des élèves (préscolaire-primaire, secondaire)* » afin que la fratrie et la proximité soient dans l'ordre, les deux premiers critères retenus pour l'acceptation des demandes d'inscription dans une autre école ;

QU'un délai jusqu'au 19 avril 2013 à 16 h soit accordé aux parents d'élèves touchés par lesdits changements afin de faire parvenir une demande d'inscription dans leur école d'origine ;

ET QUE toute demande d'inscription dans une autre école que feront parvenir les parents d'élèves touchés par lesdits changements après le délai du 19 avril à 16 h soit traitée conformément à la politique « *Admission et d'inscription annuelle des élèves (préscolaire-primaire, secondaire)* » dûment adoptée par la résolution C109-1302.

Adoptée à l'unanimité

**C145-1304 RECONDUCTION DU MANDAT DE L'AUDIT  
EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012-2013**

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique prévoyant la nomination, pour chaque année financière, d'un vérificateur externe;

CONSIDÉRANT que les services fournis par le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. au cours des quatre dernières années ont été réalisés à la satisfaction de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire peut reconduire annuellement, de gré à gré pour une dernière année financière, le mandat de vérification externe confié à ce cabinet;

CONSIDÉRANT la publication, par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du mandat applicable aux vérificatrices et aux vérificateurs externes nommés par les commissions scolaires pour l'exercice financier 2012-2013;

CONSIDÉRANT que le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. ayant pris connaissance dudit document est disposé à reconduire, pour l'année financière 2012-2013, l'entente actuelle pour des honoraires de 55 850 \$ excluant les taxes;

CONSIDÉRANT que le mandat de ce cabinet sera reconduit aux mêmes conditions que celles qui prévalent actuellement;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières, du comité de vérification et de la Direction générale.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Paul Loyer de reconduire le mandat du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. pour l'année financière 2012-2013 pour des honoraires de 55 850 \$ excluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité

**C146-1304 ADJUDICATION DU CONTRAT – LOCATION ET  
ENTRETIEN DE PHOTOCOPIEURS  
MULTIFONCTIONS POUR L'ENSEMBLE DES UNITÉS  
ADMINISTRATIVES**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public n° 1213-19104 publié le 6 février 2013 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 28 février 2013 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT les résultats de l'analyse technique effectuée par le Service des ressources informatiques, clientèle et transport;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles, du Service des ressources informatiques, clientèle et transport et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Donald Verrette d'adjuger le contrat à **Solutions d'affaires Konica Minolta (Canada) Itée**, dont les bureaux sont situés au 1900, Promenade City Park, Ottawa (Ontario) K1J 1A3, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2016, au montant de 0,0174 \$ la copie en noir et blanc excluant les taxes et au montant de 0,0600 \$ la copie en couleur excluant les taxes.

Autres soumissionnaires	Coût copie noir / blanc	Coût copie couleur
Xerox Canada Itée	0,0205 \$ excluant les taxes	0,0793 \$ excluant les taxes
Toshiba Solution d'affaires (Canada) Itée	Non conforme	

Adoptée à l'unanimité

**C147-1304 APPUI À LA « COALITION PRIORITÉ À L'ÉDUCATION »**

CONSIDÉRANT l'importance de faire de l'éducation publique primaire et secondaire une véritable priorité nationale au Québec;

CONSIDÉRANT que les compressions budgétaires imposées aux commissions scolaires dans les dernières années ont de nombreux impacts négatifs sur la qualité de vie des milieux éducatifs en affectant les services directs aux élèves, minent la qualité de leur environnement éducatif et nuisent à la persévérance et la réussite scolaires;

CONSIDÉRANT que cette situation est incompatible avec la volonté de faire de l'éducation publique une véritable priorité au Québec.

CONSIDÉRANT que la persévérance et la réussite scolaires sont essentielles au développement d'une société en santé, engagée et prospère;

CONSIDÉRANT que la *Coalition priorité éducation*, dont le porte-parole est M. Boucar Diouf, a lancé officiellement une pétition visant à faire de l'éducation une véritable priorité nationale au Québec;

CONSIDÉRANT que la Fédération des comités de parents du Québec a initié cette pétition et a reçu l'appui de nombreux partenaires notamment l'Association des cadres scolaires du Québec, l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires et la Fédération des commissions scolaires du Québec ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du secrétariat général et des communications et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Monfils d'appuyer la démarche de la Coalition priorité éducation auprès de l'assemblée nationale.

Adoptée à l'unanimité

**DÉPÔT ET PRÉSENTATION EN SÉANCE PUBLIQUE DU RAPPORT  
ANNUEL 2011-2012 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS**

En conformité avec les articles 220 et 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, le rapport annuel 2011-2012 de la Commission scolaire des Drapeurs est déposé séance tenante et des copies sont données aux personnes présentes. Suite au départ massif du public, le rapport n'est pas présenté formellement. Une copie de ce rapport sera transmise à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce rapport sera également publié sur le site Web de la Commission scolaire des Drapeurs et rendu disponible sur demande dès demain.

**C148-1304      PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION  
SCOLAIRE DES DRAVEURS ET LE COMITÉ  
ORGANISATEUR DES 6<sup>E</sup> JEUX DE LA  
FRANCOPHONIE CANADIENNE POUR LA LOCATION  
DES LOCAUX DE L'ÉCOLE POLYVALENTE LE  
CARREFOUR – ÉTÉ 2014**

CONSIDÉRANT les 6<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie canadienne à l'été 2014;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre les parties;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction d'école concernée, du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Monfils de procéder à la signature du *Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et le comité organisateur des 6<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie canadienne pour la location des locaux de l'école Polyvalente Le Carrefour à l'été 2014.*

Adoptée à l'unanimité

**C149-1304      PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU  
COMMISSAIRE DONALD VERRETTE POUR LES  
ACTIVITÉS EN SUPPORT À L'ÉCOLE SECONDAIRE  
DU VERSANT**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Montreuil que monsieur Donald Verrette soit autorisé à contribuer aux activités de l'équipe de hockey le Vortex du Versant en publiant sa carte professionnelle de commissaire pour un montant de 200 \$.

Adoptée à l'unanimité

**C150-1304      PARTICIPATION DE COMMISSAIRES À LA SOIRÉE  
DE L'ORDRE DU MÉRITE DE LA FÉDÉRATION DES  
COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Donald Verrette que mesdames Diane Charbonneau, Rachelle Laporte et Josée Lavigne et messieurs Robert Desjardins, Gilbert Jolin, Paul Loyer, Claude Monfils, Robert Paquet, Michel Parenteau, Richard Quinn, Benoit Tessier et Donald Verrette soient autorisés à participer à la soirée de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra le vendredi 24 mai 2013, sous la gouverne de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées. Le coût de l'inscription est de 40 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité

**C151-1304 PARTICIPATION DE COMMISSAIRES AU CONGRÈS  
2013 «ÉLUS SCOLAIRES OUTILLÉS POUR L'AVENIR»**

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Lavigne que mesdames Diane Charbonneau, Nancy Desaulniers, Marie-France Gagnon, Josée Lavigne, Rachelle Laporte, Andrée Sirois et messieurs Julien Croteau, Paul Loyer, Pierre Montreuil, Paul Morin, Michel Parenteau, Richard Quinn, Normand Sylvestre et Benoit Tessier soient autorisés à participer au Congrès 2013 «Élus scolaires outillés pour l'avenir», présenté par la Fédération des commissions scolaires du Québec et qui se tiendra les 30 et 31 mai 2013. Le coût de l'inscription est de 402,41 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité

**C152-1304 PARTICIPATION DE COMMISSAIRES À L'ACTIVITÉ  
DE FINANCEMENT EN APPUI DE L'ÉQUIPE  
CYCLISTE AU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer d'autoriser mesdames Diane Charbonneau, Marie-France Gagnon et monsieur Robert Paquet à participer au repas gastronomique en appui au financement de l'équipe cycliste au Grand défi Pierre Lavoie. Cette activité aura lieu le 11 avril 2013 à la Table des Trois-Vallées et le coût sera de 75 \$ par participant.

Adoptée à l'unanimité

**C153-1304 PARTICIPATION DE MONSIEUR JEAN-LUC CÉRÉ À  
L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT «DÉGUSTATION  
CHOCOLATÉE» DE L'AQETA**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Marc Béliveau que monsieur Jean-Luc Céré soit autorisé à participer à l'activité de financement «*Dégustation chocolatée*» organisée par L'AQETA Outaouais et dont les profits serviront à apporter le support nécessaire aux personnes atteintes de troubles d'apprentissages. L'activité se tiendra le mercredi 10 avril 2013 à la Maison de la culture de Gatineau. Le coût de participation à l'activité est de 50\$ par participant.

Adoptée à l'unanimité

**COMMUNICATIONS  
PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Monsieur Michel Parenteau fait état des sujets traités à la séance de ce soir et il rappelle que la prochaine séance aura lieu le 13 mai 2013.

---

## **DIRECTION GÉNÉRALE**

Le directeur général informe les membres que les élèves-coureurs des quatre écoles secondaires au Grand défi Pierre Lavoie seront présentés au prochain conseil.

Il y aura également une présentation des élèves du *Forum des élèves* au prochain conseil.

Les membres sont informés qu'une somme de 59 337 \$ a été amassée dans le cadre de la campagne Centraide de la Commission scolaire des Draveurs.

## **COMITÉ DE PARENTS**

La prochaine rencontre aura lieu lundi le 15 avril 2013.

## **AUTRES COMMUNICATIONS**

Monsieur Gilbert Jolin mentionne que l'ex-commissaire monsieur Bernard W. Morissette sera désigné *citoyen méritant* lors du prochain Gala Méritas de Gatineau.

## **DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil des commissaires aura lieu le 13 mai 2013 à 20 h, dans la salle Rolland-Bérubé.

## **C154-1304 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer que la séance est levée. Il est 22 h 05.

---

Yvon Landry  
Secrétaire général

---

Julien Croteau  
Président